

Annexe 7 : Effectifs affectés au service Meet and Assist – Critères Techniques (F1.1)

Le soumissionnaire proposera les effectifs affectés pour le service Meet and Assist dans le format ci-dessous :

Désignation	Nombre
Effectif total prévu	
Nombre de Managers	
Nombre d'agents d'exécution	
Personnel de soutien	

NB : La liste des rubriques du tableau ci-dessus est fournie à titre indicatif. Le soumissionnaire est libre de la rallonger ou raccourcir.

Le soumissionnaire proposant l'effectif maximal du personnel conformément aux conditions de l'AAP obtiendra le maximum de points (100 %) et les offres suivantes seront marquées en pourcentage de ce nombre.